

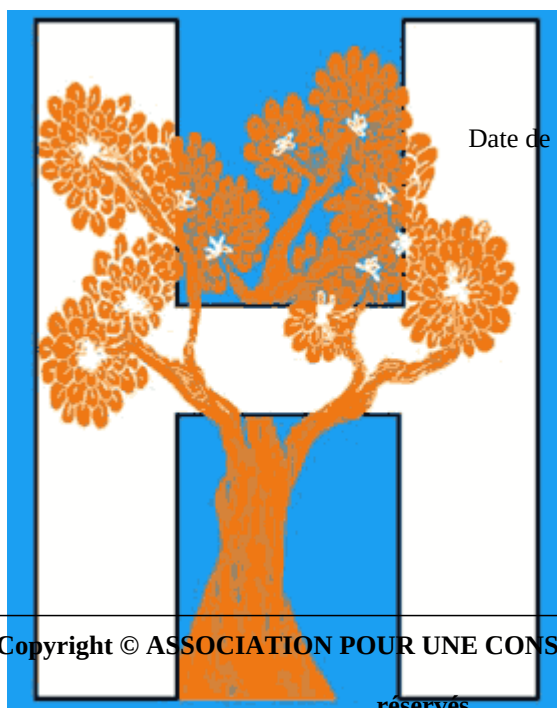


Extrait du ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE

<http://www.pouruneconstituante.fr/spip.php?article881>

Maintien des urgences à l'Hôtel Dieu

- Cahiers de doléances -



Date de mise en ligne : dimanche 3 août 2014

Copyright © ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE - Tous droits
réservés

Communiqué de la COORDINATION NATIONALE des Comités de Défense des Hôpitaux et Maternités de proximité

Maintien des urgences à l'Hôtel Dieu Bravo aux personnels, élus et usagers qui n'ont jamais baissé les bras. Mais nous devons maintenir une vigilance active pour que ce ne soit pas une victoire à la Pyrrhus.

Entre les Déclarations de Marisol Touraine (Communiqué du 19 Juin 2014) : « Nous voulons réduire les délais d'attente aux Urgences à 4H...les Urgences de l'Hôtel-Dieu seront ouvertes... » et les communiqués de Martin Hirsch (12 et 17 Juin 2014 : « vous souhaitez un service d'urgences de proximité, une Unité d'hospitalisation de courte durée, un service de médecine polyvalente, une plate-forme de Chirurgie ambulatoire... »), il existe un accord donnant raison à celles et ceux qui luttent pour le maintien du Service des Urgences de l'Hôtel-Dieu.

Oui, les conditions d'accueil dans les Urgences de très nombreux hôpitaux sont inacceptables, irrespectueuses de la dignité des malades, en particulier dans les Hôpitaux de Paris : c'est une régression des conditions sanitaires.

Oui, la fermeture des « Urgences » de l'Hôtel-Dieu, préparant à la fermeture totale de cet Hôpital n'a fait qu'aggraver cette situation, pour de très clairs objectifs financiers, dissimulés sous l'accusation de vétusté d'un établissement largement et récemment rénové.

Ainsi, les « Urgences de l'Hôtel-Dieu seront maintenues et des activités de soins développées. La page de l'hôpital debout est tournée. Bravo !

Mais pour autant des doutes, plus que des doutes persistent, tant sur la nature de ces « Urgences » sélectives, de ses capacités de traitement sur place que sur le maintien de l'ensemble des fonctions : généralistes, médico-judiciaires et ophtalmologiques.

Il faudra veiller à ce que pierre par pierre ces engagements deviennent une réalité sanitaire structurante de proximité des arrondissements du centre de Paris telle que le projet alternatif des soignants l'a conçu.

Aussi le maintien d'un Comité de soutien à l'Hôtel-Dieu, regroupant soignants, syndicats, élus et citoyens, reste-t-il une nécessité par ces temps de restriction budgétaire de tout le secteur Public et de répression syndicale (Caen, Saint Maurice, Villejuif...) afin d'assurer la promotion et la réalisation de ce beau projet.

La Coordination Nationale des Comités de Défense des Maternités et Hôpitaux de proximité, y apportera son indéfectible soutien.

Lure Le 24 Juin 2014